

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 402

Artikel: Les femmes et la Société des Nations : protection de l'enfance

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Une des plus solides
charités envers les morts
est de faire les choses
qu'ils nous ordonneraient
s'ils étaient encore au
monde.

PASCAL.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) révisés pour la semaine de
l'année au cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Lire en 2^{me} page:

Le Mouvement Féministe: *Protestations.*
E. Gd.: *Les femmes et la S. d. N.: Protection de l'enfance.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

H. ZWAHLEN: *Les femmes dans le commerce en Suisse.*
M. F.: *La Conférence de Marseille. La propagande en Provence et sur la Côte d'Azur. Une Conférence d'études du Comité International féminin pour le Désarmement. «Fonds du Centenaire.» — Nouvelles de Sociétés.*

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: *Les femmes et les livres. «Chair de ma chair.» Les femmes et le théâtre. — A travers les expositions.*

La Conférence de Marseille de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

III. Le travail intérieur de la Conférence

Nous l'avons rappelé: le but essentiel de cette Conférence était d'une part la révision du programme de l'Alliance pour le mettre en harmonie avec les besoins nouveaux qui se manifestaient forcément parmi ses Sociétés constituantes, l'époque où nous vivons étant sur tant de points si essentiellement différente de celle où fut créée l'Alliance, il y a bientôt trente ans; et d'autre part, l'examen très sérieux de la situation financière de notre grande Fédération féministe internationale, celle-ci ne pouvant plus continuer son existence sur les mêmes bases pécuniaires sans un effort continu de la part de ces mêmes Sociétés. Au fond, c'était toute l'existence de l'Alliance, toute son organisation, qui étaient en jeu, et cela dans une inquiétante période de dépression économique et politique (n'oublions pas combien l'horizon était spécialement noir en ces semaines du début de mars), et en face d'un mouvement de réaction antiféministe aussi bien qu'antidémocratique nettement caractérisé. On ne s'étonnera donc pas que plusieurs d'entre celles qui avaient à cœur leurs responsabilités à l'égard de l'Alliance soient parties pour Marseille préoccupées et assez inquiètes.

Mais peut-être est-ce justement ce vent de réaction soufflant à travers le monde, qui a suscité ce sursaut d'énergie et d'intérêt de la part de tant de femmes? parce que celles-ci se sont rendu compte que, plus que jamais, une organisation féministe internationale progressiste et démocratique leur était indispensable? Un gros effort d'abord avait été fait pour assurer à cette Conférence spéciale (convoquée en lieu et place d'un Congrès par mesure d'économie) la représentation du plus grand nombre de Sociétés, et d'autre part la limitation à trois au lieu de douze du nombre des déléguées de chacune de ces Sociétés permit, du fait de cet effectif moins considérable, un travail plus rapide et plus efficace, que facilitèrent encore les intelligentes traductions de M^{lle} Marie Ginsberg. La Conférence avait été aussi, il faut le dire, très bien préparée par notre Bureau de Londres, qui avait adressé au préalable à toutes les Sociétés affiliées un questionnaire leur permettant de discuter en pleine connaissance de cause les problèmes qui se posaient.

Aussi la question du programme de l'Alliance, exposé dans ses différentes parties par plusieurs membres spécialement qualifiés du Comité (Board), fut-elle très vite réglée. À l'unanimité, la Conférence se prononça pour l'inscription à ce programme de l'égalité politique (suffrage) et cela quand même les 23 des pays représentés ayant déjà reconnu, parfois depuis longtemps, le droit de vote aux femmes, auraient pu désirer voir l'Alliance poursuivre d'autres revendications que celle-ci qui leur paraît désuète: heureuses gens!!

de l'égalité économique (égalité de salaires, droit au travail, accès aux professions, etc.) et de l'égalité civile (égalité de droits dans le mariage, l'héritage, la nationalité, etc., etc.). Deux Sociétés seulement, dans leur réponse au questionnaire, s'étaient demandées si, pour alléger notre programme, la question de l'égalité de la morale ne pouvait pas être remise par l'Alliance à des organisations mieux spécialisées qu'elle, mais devant le vibrant appel de Miss Neilans (Grande-Bretagne), qui montra comment, de la même conception du même niveau élevé de moralité entre hommes et femmes dépend, somme toute, le développement du mouvement féministe, l'unanimité se fit également très rapidement. En revanche, on discuta plus longuement sur la place que devait occuper au programme de l'Alliance la question de la paix: non pas, hâtons-nous de le dire, pour éviter tout malentendu, qu'il n'y eût pas à Marseille une seule femme qui ne fût pas pacifiste du fond du cœur, mais plutôt parce que certaines Sociétés estimaient que, devant l'urgence nécessaire de décharger notre programme, il devenait dès lors indispensable de nous concentrer uniquement sur la lutte féministe, et de remettre aux Sociétés pacifistes proprement dites, féminines ou mixtes, le travail accompli par l'Alliance en ce domaine depuis 1926. À quoi d'autres oratrices répondirent, en faisant valoir d'une part que la paix est la base indispensable à toute autre activité de quel ordre qu'elle soit, qu'elle ne pourrait subsister en état de guerre, et d'autre part que, puisque l'Alliance a inscrit dans ses statuts que l'un de ses buts est de «préparer les femmes à leur tâche de citoyenne et d'accroître leur influence dans la vie publique», la première tâche de la femme citoyenne était d'user de son influence en faveur de la paix! Ce fut ce point de vue qui finit par prévaloir, et nous en sommes personnellement extrêmement heureuses.

Le programme de l'Alliance ainsi révisé, comment le réaliser, avec des moyens diminués par la crise, les taux réduits des changes dans la plupart des pays, la difficulté de ne pas nuire aux propagandes suffragistes et féministes nationales, et l'épuisement complet de ce Fonds Leslie aux Etats-Unis, dont l'aide a été si précieuse au mouvement suffragiste à travers le monde pendant bien des années? Deux méthodes s'offraient, nullement exclusives l'une de l'autre d'ailleurs: la méthode matérielle, soit celle de la réduction des dépenses et de l'augmentation des recettes, et la méthode spirituelle, soit celle de la coopération plus ou moins intime, de

la collaboration plus ou moins étendue, avec d'autres organisations internationales.

En matière financière, et quoique le Comité eût déjà, au cours du dernier exercice, compris à l'extrême toutes les dépenses, il ne subsistait pas moins un déficit annuel de 500 L. st. à combler, et il était indispensable que l'effort de la Conférence se portât du côté de l'augmentation des recettes. Et ici, nous avons reçu de la part des déléguées les plus précieux encouragements. Certes, l'intérêt et l'entrain avec lesquels il avait été procédé à la révision de notre programme avaient déjà constitué un réconfort, mais ce fut une base solide et réelle qui fut donnée à ce programme par les déclarations de nos Sociétés, s'engageant — même celles qui ont le plus de peine à recueillir des fonds, même celles dont les membres, paysannes de l'Europe orientale, acquittent leurs cotisations avec des œufs ou des pommes! — qui à doubler, qui à tripler, qui même (et ce fut là l'honneur de notre délégation suisse à Marseille!) à quintupler leur cotisation régulière, pour une nouvelle période triennale. Des promesses particulières furent encore données, si bien qu'autant qu'il est possible de le calculer d'après des énumérations selon les monnaies les plus diverses, l'Alliance peut compter, après cette Conférence de Marseille, repartir allègrement avec un budget dans lequel recettes et dépenses s'équilibreront. Il est vrai que, si d'autres économies sont encore nécessaires pour établir cet équilibre, le soin d'les trouver a été laissé au Comité, en contrepartie de l'effort des Sociétés: économies dans le loyer, pourtant bien modeste pour une ville comme Londres, économies dans les traitements, quand même nombreuses sont celles qui répugnent, en tant que femmes, à diminuer la rémunération du travail de femmes... Espérons que livres, francs, florins, couronnes, leis, monnaies d'or, d'argent et de papier, s'additionneront si bien, qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir là!

(La suite en 3^e page.)

E. Gd.

Le premier greffier communal féminin en Suisse

L'assemblée communale de Rohrbach (Berne) a élu par toutes les voix contre une seule, M^{lle} B. Niggeler au poste de greffier communal, à la place d'un notaire décédé. C'est probablement la première citoyenne suisse qui occupe un poste de ce genre.



Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'Enfance

Plusieurs figures nouvelles à la session de ce Comité, qui s'est ouverte avec une fidélité régulière le 27 mars dernier, et des changements dans sa composition, dus aussi bien aux événements politiques qu'à des circonstances personnelles. En effet, et pour ne parler que de l'élément féminin, toujours nombreux et assidu à ces sessions, la place



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} MARTINEZ SIERRA

Auteur dramatique,
déléguée du gouvernement espagnol au Comité de
Protection de l'Enfance de la S. d. N.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} WOITOWICZ-GRABINSKA

Juge du Tribunal de l'Enfance de Varsovie, déléguée
suppléante du gouvernement polonais au Comité de
Protection de l'Enfance de la S. d. N.



Cliché Mouvement Féministe

Dame Rachel CROWDY

Ex-Chef de la Section des Questions Sociales de la
S. d. N., membre assesseur du Comité de Protection
de l'Enfance.

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.



Protestations

Les événements d'Allemagne n'ont pas été sans avoir leur répercussion dans nos groupements féminins organisés, dont beaucoup de membres étaient anxieux de soulager leur conscience par une manifestation publique. Nous croyons savoir qu'à Genève en tout cas quelques organisations féminines internationales ont envisagé cette possibilité et procèdent actuellement à une consultation de leurs membres responsables: pour notre part, nous n'y voyons nullement, comme semblent le craindre quelques-unes, une intrusion étrangère dans des affaires purement nationales, car ce qui se passe actuellement en Allemagne déborde largement les frontières en portant atteinte aux droits universels de l'esprit — que ce soit celui des convictions religieuses, ou celui des opinions politiques, ou l'esprit individuel tout court, qui souffre où il veut et comme il veut. Et que nous ne le voulions ou non, la solidarité de l'esprit est telle que ce qui frappe aujourd'hui les uns menace demain les autres — c'est-à-dire nous tous. Quant à l'argument mis en avant que l'on risque de nuire à une cause par des manifestations en sa faveur, nous avouons craindre qu'il ne soit dans bien des cas un prétexte comode d'inertie confortable...

D'autre part, nous venons de recevoir d'une amie israélite de Genève le texte ci-après de protestation, pour lequel on recueille des signatures destinées à une manifestation publique. Nous le publions avec empressement, heureuse de cette occasion de le faire connaître à tous ceux et à toutes celles qui tiendront à joindre leur voix à la nôtre dans cette période aussi inquiétante pour la paix du monde que pour les droits de la pensée libre.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Les soussignés, profondément émus par l'action antisémite du gouvernement hitlérien, par les atteintes à l'honneur et aux droits des Israélites allemands.

Protestent avec une douloureuse indignation contre ces persécutions d'un autre âge, qui révoltent la conscience de l'humanité civilisée,

S'attristent de voir la culture germanique, qui a donné tant de génie au monde, montrer son impuissance à réprimer les passions politiques qui déclenchent les pires excès,

S'élèvent contre une politique qui prétend poursuivre une réforme intérieure par la haine, la spoliation, la négation des libertés et des droits,

Font appel à toutes les consciences éclairées d'Allemagne et à toutes les forces spirituelles du monde pour obtenir la cessation de ces persécutions.

son ressort; et d'autre part, des questions brûlantes et actuelles lui étant imposées par les circonstances. De ce nombre a été celle de la répercussion du chômage et de la crise économique actuelle sur l'enfance et la jeunesse, qui, signalée déjà par la Turquie et la France à l'Assemblée de septembre dernier, est revenue avec d'autant plus de force devant le Comité que, depuis six mois, le chômage, loin de diminuer à travers le monde, a encore augmenté. Il importait toutefois, pour éviter les doubles emplois, de rappeler que le B. I. T. étudiant déjà pour son compte la question du chômage des jeunes travailleurs aussi bien que celle du chômage des adultes, le Comité de Protection de l'Enfance (C.P.E.) devait, lui, porter son attention sur la situation créée aux enfants de chômeurs, ce qu'il a décidé de faire, en priant les organisations privées d'adresser au Secrétariat, dans le plus bref délai, un rapport sur leur activité dans ce domaine. A côté de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, qui vient de mener à cet égard une vaste enquête, dont nous aurons prochainement l'occasion de parler ici même, il y aura certainement beaucoup d'apprendre de la part d'autres organisations bénévoles (des Associations féminines notamment), et sur la base de ces renseignements, le Comité sera alors en mesure de déterminer plus exactement la ligne de conduite à suivre. Une autre question remise par l'Assemblée de septembre au Comité, et qui a donné lieu à un débat des plus intéressants, a été celle du délit d'abandon de famille, pour laquelle le gouvernement roumain qui l'avait soulevée a promis la documentation nécessaire. Nos organisations féministes ont trop souvent protesté contre la situation faite à tant de femmes laissées seules en face de charges de famille très lourdes pour ne pas enregistrer avec satisfaction la décision du Comité d'inscrire cette question à son ordre du jour.

Des rapports présentés par les agents de liaison avec trois autres organismes de la S. d. N.: Organisation d'Hygiène, B. I. T., et Institut du Cinématographe éducatif, c'est celui de ce dernier qui a amené le plus long échange de vues, notamment sur le caractère des films destinés à l'enfance. A dire vrai, ces films n'existent pas: il y a des films éducatifs, scolaires (pour la libre circulation desquels une Convention internationale est mise sur pied), mais, en dehors des «documentaires», le film amusant, récréatif, et dont l'enfant retirera cependant pour son développement intellectuel et moral autre chose qu'un amusement passager, est encore à créer, la production cinématographique en général étant surtout, pour des motifs financiers compréhensibles, une production «passe-partout». L'opinion du Comité sur ce qui devraient être ces films récréatifs a été résumée en une notice, dont nous donnerons prochainement connaissance à nos lecteurs.

Il y avait plusieurs années que la question des enfants aveugles était inscrite à l'ordre du jour des travaux du Comité, sans que les circonstances lui aient jamais permis, sinon de la discuter à fond, du moins d'en envisager les aspects sociaux qui l'intéressent spécialement. Cette fois-ci, enfin, M^{me} le Dr. Hein, rapporteur, a pu présenter un beau rapport, très clair et documenté, qui a donné



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Marie BEELI

la doyenne des suffragistes suisses, qui, après avoir été à la tête de tout le mouvement féministe, social, et suffragiste à Davos, vient de donner sa démission de présidente de la Société suffragiste qu'elle a elle-même fondée, il y a douze ans. La reconnaissance et les vœux des suffragistes l'accompagnent dans sa retraite, en lui souhaitant encore de longues années de santé et d'interêt actif pour les causes qui lui tiennent à cœur.

de la délégation allemande, qui, depuis l'entrée de l'Allemagne à la S. d. N., a toujours été occupée avec distinction et fermeté par Dr. Gertrud Bäumer, assistée de deux experts féminins, M^{mes} Matz, députée, et Zilkken, est maintenant remplie par un seul délégué masculin du gouvernement hitlérien, lequel, en l'occurrence, a eu pourtant l'idée de se faire représenter par un spécialiste bien connu de la protection de l'enfance, le Dr. Pollickéit. A la présidence, notre amie Dr. Luisi, dont la démission est vivement regrettée, est remplacée par un de ses compatriotes, M. E. Buero (Uruguay), dont le talent d'assimilation de questions nouvelles pour lui, la remarquable clarté d'esprit et la précision courtoise dans la direction des débats ont fait l'admiration de chacun. Le décès, déploré par tous, de M. Velghe, qui établissait la liaison avec l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N., nous amène comme nouvelle collègue Dame Janet Campbell, du Ministère britannique de la Santé publique, déjà présidente d'un Comité de la S. d. N., dont les interventions calmes et motivées ont constitué à plusieurs reprises un précieux appui pour les idées féministes; et parmi les assesseurs, Dame Katherine Furse, malade malheureusement, est remplacée comme représentante de l'Organisation internationale des Eclaireurs et Eclaireuses par Sir M. Burrows. Comme d'habitude, de nombreux gouvernements sont représentés par des femmes: le Danemark par M^{me} le Dr. Hein, l'Espagne par M^{me} Martinez Sierra venant tout droit de la Conférence de Marseille de l'Alliance Internationale, l'Italie par la princesse Bandini, succédant au professeur Conti, la Roumanie par M^{me} Ronniciano, les Etats-Unis, qui, après une interruption de plusieurs années, réapparaissent à ce Comité, par Miss Katherine Lenroot, du

Bureau de Protection de l'Enfance; et si la place de M^{me} Chaplat reste malheureusement vide, à côté des membres masculins de la délégation française, Miss Wall accompagne comme chaque année le délégué du gouvernement britannique, et M^{me} Wolowicz-Grabska, bien connue de nos lectrices pour son activité de juge au Tribunal de l'Enfance, et Simienska (cette dernière venant aussi directement de Marseille et de Nice, après la Conférence de l'Alliance) siègent dans la délégation polonaise. Nombre de femmes aussi parmi les membres assesseurs, soit qu'elles représentent des organisations internationales, soit qu'elles siègent à titre individuel: pour le Secrétariat, à côté du Directeur, M. Ekstrand, dont l'affabilité cordiale et l'esprit largement compréhensif facilitent tant nos travaux, la princesse Radziwill, et M^{me} Colin, dont les capacités remarquables et la compétence hors ligne ont trouvé une fois de plus l'occasion de s'affirmer. Si bien que des statisticiens ont estimé que ce Comité comptait plus de femmes que d'hommes: pourquoi pas? puisqu'il traite d'un sujet où les femmes surtout sont compétentes. Mais nous dirons plus et mieux: la plupart des hommes qui y siègent sont aussi des féministes convaincus et avertis (faut-il citer le comte Carton de Wiart (Belgique), le Dr. Chodzko (Pologne), d'autres encore?...), si bien que c'est dans une atmosphère de sympathique égalité que son travail s'est accompli. Cela n'est-il pas réconfortant à relever pour nous, femmes suisses, qui ne sommes point gâtées à cet égard?

L'ordre du jour de ce Comité était riche: impossible qu'il en fût autrement, tant de problèmes dans le vaste champ de la protection de l'enfance sollicitant son attention, en dépit d'efforts méritoires et réels pour choisir et limiter ceux qui sont essentiellement de

lieu à une fort intéressante discussion portant surtout sur le dépistage précoce des enfants aveugles, leur éducation dès l'âge préscolaire (crèches-écoles spéciales), leur éducation physique (et là, S^r Montagu Burrows a apporté des renseignements frappants sur ce que peuvent en ce domaine les organisations d'éclaireurs aveugles). Mais, faut-il le dire? si nous avons tous appris beaucoup au cours de cet échange de vue, il nous a paru d'autre part être essentiellement une discussion de spécialistes, médecins, oculistes, éclaireurs, si bien que nous nous sommes demandé n'il n'y avait pas là une contre-indication? soit si, le rôle du C. P. E. n'étant nullement de se substituer aux organisations spécialisées, qui disposent de plus de temps que lui pour creuser certains sujets, il ne ferait pas mieux de se consacrer à l'étude de problèmes plus généraux pour l'avancement desquels il dispose de moyens beaucoup plus officiels et partant plus efficaces que des Congrès ou des organisations spécialisées privées? Voici, par exemple, — si l'on nous permet l'emploi d'un jargon juridico-administratif — les «extraits abrégés d'actes officiels ne divulguant pas la filiation illégitime»: l'an dernier, la déléguée des organisations féminines internationales avait suggéré, comme l'un des moyens d'améliorer la situation de l'enfant illégitime (on sait que cette question est depuis des années à l'ordre du jour des travaux du Comité) l'étude des législations et des pratiques de certains Etats autorisant que des extraits d'actes officiels (extraits de naissance par exemple) n'indiquent pas si le titulaire de ces documents est de naissance légitime ou illégitime. Il n'est en effet pas besoin d'aller bien loin pour



Les femmes et les livres

Helen Grace Carlisle: Chair de ma chair¹

Un livre qui connaît un succès foudroyant en Amérique, le pays de l'auteur; à peine sorti de presse, il est devenu un best-seller (celui qui se vend le mieux), et H. G. Carlisle, inconnue la veille, reçoit du coup les assauts des journalistes, les gifles blêmes du magnésium et les coups de poing précipités de la gloire américaine.

C'est que, nous dit M^{me} Magdeleine Paz dans son intéressante préface, «l'auteur parle de la maternité comme jamais être au monde n'en avait parlé; c'est l'aveu pudique et chuchoté d'une vie de mère, racontée avec la simplicité d'un archaïque et la féroce d'une loutre.» Histoire authentique, paraît-il, d'une femme du peuple aux Etats-Unis, que les lecteurs de langue française apprécient autant que ses concitoyens américains.

Helen Grace Carlisle a maintenant un peu

plus de trente ans. Mariée et mère de deux petits garçons, elle se présente à nous brune, petite et mince, avec une tête de musaraigne éclairée par des yeux d'almée. Vraie fille de New-York, curieuse, intrépide, et tellement avide d'indépendance qu'à dix-huit ans elle quittait sa famille pour s'en aller toute seule à la conquête de la vie, elle exerça de nombreux métiers: tour à tour dactylo, serveuse de restaurant, comptable, employée de banque, rédactrice de publicité financière, figurante et actrice dans un théâtre pendant deux ans. Elle se maria à Londres, puis, en 1919, vint en France travailler avec les Quakers comme infirmière à la «Maison maternelle» de Châlons-sur-Marne, et plus tard avec le Comité américain d'aide aux régions dévastées. Et c'est à Paris, dans une mansarde de la rive gauche, où elle connaît le froid, la faim, la maladie et la misère, qu'elle écrit *Mother's Cry* en soixante jours et dans une sorte de transe. Elle écrit d'abondance jusqu'à quatre mille mots par jour, n'importe où, sur ses genoux, sur la table de la cuisine... «J'ai essayé, dit-elle en parlant de son livre, de faire avec des mots ce qu'avait de la glaise j'ai vu faire aux sculpteurs.» Et en effet, elle est arrivée à élever, dans un jeu de masses et d'ombres, éternelle et familière, palpitante et plastique, la statue de la mère, de la mère de tous les âges et de tous les pays.

Chair de ma chair défie les règles de la littérature. Œuvre composée d'un bout à l'autre avec du langage parlé, le langage que parle une femme presque inculte, sans autre

signe de ponctuation qu'un point ici ou là, avec des lacunes, des apartés, du balbutiement, des fautes... c'est du minéral brut, de la matière en vrac, du bavardage de veillée, les souvenirs d'une pauvre vieille femme. Quelques passages de ce livre étrange et étonnant en donneront une petite idée:

En robe blanche de mariée, Mary est montée dans la voiture qui la conduira à la mairie. — «Les gamins étaient rangés sur le trottoir et ce qui les faisait rire c'était de se regarder dans le brillant de la voiture. Un homme essayait de les chasser mais je lui ai dit de les laisser et tout d'un coup c'est drôle j'ai eu envie de descendre et de me regarder moi aussi dans le brillant de la voiture. Et alors je suis descendue c'était tordant c'était moi mais courte toute écarée énorme et quand je bougeais ça prenait de très drôles de formes je riais je riais je riais et puis je suis remontée dans la voiture et je ne sais pourquoi j'ai eu envie de pleurer parce que je me disais ça y est c'est fini je suis une grande personne je suis mariée et j'avais peur j'aurais pas pu dire pourquoi j'aurais bien voulu être encore une petite fille et je m'appuyais très fort contre Frank.»

Les enfants du jeune ménage sont arrivés: «Et cette nuit-là pendant que j'étais couchée je me disais ah dire que j'ai maintenant quatre enfants et que je n'ai pas vingt-trois ans. J'ai Danny qui a trois ans et demi et j'ai Artie qui a deux ans et Jenny qui a un an et j'ai Beatty qui a trois semaines et qui n'est encore rien tout. Et ça me faisait rire malgré moi et je crois que j'étais bien contente. Mais pendant la journée je n'avais pas le temps de m'amuser et je travaillais je travaillais.»

Aux dernières pages du livre, la mère, seule dans la maison vide et endeuillée, chante un véritable hymne de reconnaissance à la vie:

«Oh merci à la vie et à toutes les belles choses qui font partie de la vie... même la douleur est belle parce que quand vous souffrez vous ressentez un sentiment et quand vous ne sentez rien vous n'êtes rien. Et je me suis dit ce qu'il y a de choses et de choses dans la vie. Il y a la trahison et la maladie et le crime et il y a la fidélité et l'amour et la pitié.»

Et je ne veux pas mourir parce que c'est si merveilleux de vivre, j'avais avec ce corps donné la vie à quatre enfants d'abord un assassin puis un créateur d'une beauté plus grande que son âme puis une mère faite pour apporter la vie puis une chercheuse de vérité aveugle et à tâtons. Maintenant je n'avais plus d'enfants. Le destructeur avait éteint le créateur appartenant à sa pierre (un architecte génial) la mère à ses enfants et la chercheuse de vérité avait été trahie. La lutte. Partout la souffrance et la lutte. Et j'avais eu ma lutte j'avais eu ma souffrance et à force d'en avoir eu j'étais devenue riche de souffrances et de lutte et je le sentais cela voulait dire riche de vie.»

De quoi est fait en ce somme ce livre unique et merveilleux? De très peu de mots, mots ternes, pauvres, ordinaires; l'absence de ponctuation donne un ensemble déroutant et peut-être un peu monotone à la longue. L'action se passe presque toujours entre l'évier de la cuisine et les lits des enfants... Lisez ce livre, et après Magdeleine Paz et sa lumineuse préface, après l'enthousiasme débordant des journaux américains, vous direz combien *Chair de ma chair* vous a intéressés, émus, ravis, et que cette histoire ne ressemble à aucune autre.

JEANNE VUILLIOMENETI

¹ Traduction française de *Mother's Cry*. Editions Rieder, Paris.

rencontrer des cas nombreux, où les mentions de naissance irrégulière faites dans ces pièces officielles chargent inutilement de leur empreinte toute une vie d'homme ou de femme. Or l'étude faite par le Secrétariat a révélé que la chose était parfaitement possible et déjà pratiquée par certains Etats (dont la Suisse): dès lors, le Comité a décidé unanimement d'attirer l'attention des gouvernements sur cette pratique en les invitant en termes diplomatiques à l'introduire chez eux. N'est-ce pas là un cas très net où se manifeste indiscutablement l'utilité des travaux de notre Comité? et n'est-ce pas une indication pour lui du genre de sujets à traiter de préférence?

Le malade de M^{lle} Chaptal nous a malheureusement privés du régal que sont toujours ses rapports, et nous le regrettons d'autant plus vivement que, cette année, c'était elle qui devait introduire toute la vaste sujet de l'activité des infirmières visiteuses et des assistantes sociales en relation avec la préservation de la santé de la mère et de l'enfant. L'absence de M^{lle} Matz a également empêché le Comité de prendre connaissance en détail du rapport fourni par elle sur les auberges de jeunesse, et faute de temps, il n'a pas été possible de s'arrêter beaucoup, soit sur les allocations familiales (rapport du B. I. T. qui suit la question de près), soit sur l'activité de l'Institut International américain de protection de l'enfance, soit enfin sur la protection des enfants des travailleurs migrants, question à l'ordre du jour depuis deux ans, et sur laquelle un important mémoire du B. I. T. attend patiemment la discussion: sur ce dernier point toutefois, le Comité a voté une résolution chargeant les organisations privées de lui fournir des renseignements récents sur les points de ce rapport qui touchent le plus directement à son activité. Et puis, il y eut encore la discussion assez technique d'un quatrième questionnaire à établir au sujet des tribunaux d'enfants; et il y eut enfin le budget du Comité, haché de coupes sombres qui susciteront une véritable révolution... Mais ceci touchant aux questions administratives, nous en reparlerons dans un prochain article, en même temps que de la réorganisation du Comité.

En effet, nous en avons suffisamment dit aujourd'hui pour que nos lecteurs aient pu se rendre compte de la variété et de l'ampleur des questions touchées, et des possibilités d'action ouvertes devant nous. Ce dont malheureusement, en revanche, cet article ne leur aura pas permis de se rendre compte, ce sont les interventions des uns ou des autres des membres de ce Comité, tous, ou bien des spécialistes avertis, ou des travailleurs sociaux, ou des hommes et des femmes de gouvernements ayant derrière eux une vaste expérience, et ceci donnant forcément à ces discussions une valeur à la fois de réalité pratique et d'envergure scientifique, dont on conçoit facilement le passionnant intérêt. Mais c'est un intérêt qu'il faut venir éprouver sur place, car aucun rapport ou compte-rendu ne peut en donner l'idée, et c'est pourquoi, félicitant ceux des membres de quelques-unes de nos Sociétés féminines genevoises, qui se sont enhardis cette année à suivre ces séances, nous souhaitons un public toujours plus nombreux à ces débats si instructifs et si enrichissants.

E. G.

Les femmes et le théâtre

Une « première » à Genève

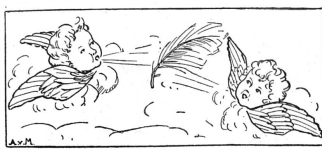
La salle était comble l'autre soir, aux « Amis de l'Instruction », pour la première représentation de la charmante comédie de Sabatino Lopez, *Mario et Maria*, superbement jouée par des acteurs dont la réputation est depuis longtemps établie, et dans un décor et avec une mise en scène qui contribuèrent aussi au succès de ce brillant début.

Et cette comédie en trois actes, sans hautes visées philosophiques sans doute, mais alerte, pleine d'une bonne grâce que relève une gentille pointe sentimentale, a été remarquablement adaptée en français par un membre très actif et bien connu de l'Union des Femmes et de l'Association pour le Suffrage: M^{lle} Fulpius-Gavard. M^{lle} Fulpius, qui réunit à ses autres dons un vrai talent de traductrice, et qui n'en est pas à son premier succès, a su nous présenter en français *Mario et Maria* de telle sorte que l'on n'y sent jamais la traduction. Nous ne croyons pas pouvoir lui adresser de compliment plus flatteur et plus mérité. Et ce fut là sans doute une impression générale, car on entourait beaucoup M^{lle} Fulpius après avoir beaucoup applaudi.

M.-L. P.

Les yeux de l'esprit ne commencent guère à devenir clairvoyants qu'à l'époque où ceux du corps s'affaiblissent.

PLATON.



DE-CI, DE-LA

Une œuvre de solidarité.

La collecte organisée par les associations féminines de la ville de Berne en faveur des chômeurs du Jura a eu un plein succès. 65 communes ont reçu des habits et des vivres. Ont pu être distribués:

7400 vêtements d'hommes, de femme et d'enfants.

12700 objets de lingerie personnelle.

3300 objets d'enfants.

1500 tabliers.

600 draps.

2200 gilets de laine, maillots et écharpes.

1400 chapeaux d'hommes et casquettes.

3200 paires de bas.

6200 paires de souliers et de pantoufles.

Soit un total d'environ 40,000 objets qui ont préalablement tous dû être débarrassés, examinés, triés, mesurés, emballés à nouveau et expédiés. Un beau travail de solidarité qu'ont fait là les associations féminines bernoises.

L'utilité des femmes dans la vie publique.

Prague est une des rares grandes villes où la criminalité juvénile est en décroissance. Le nombre des jeunes délinquants qui était de 577 en 1920 est tombé à une moyenne annuelle de 127. Ce résultat est attribué au service social bien organisé et systématiquement appliqué qu'on introduit les femmes depuis leur participation à la vie publique.

Succès féminins.

M^{lle} Ida Jolles a été nommée représentante de la Chambre du commerce autrichienne à l'exposition universelle de Chicago. Elle est actuellement en route pour cette ville où elle aura à diriger l'organisation de toute la participation autrichienne à l'exposition.

Les femmes dans le commerce en Suisse

Le Journal suisse des commerçants vient de publier un article sur le nombre de personnes occupées dans les entreprises commerciales en Suisse, dont nous extrayons les quelques chiffres suivants, qui intéresseront sans doute nos lecteurs.

De 1905 à 1929, le nombre des personnes occupées dans le commerce s'est accru de 61 % en chiffre rond, soit à un rythme quatre fois plus accéléré que l'augmentation de la population. Le tableau suivant montrera que, si le nombre des femmes a considérablement augmenté, le nombre des membres féminins de la famille occupés dans le commerce a par contre diminué.

Branches de commerce	Hommes	Femmes	Membres fém. famille
1929	1905	1929	1905
Marchandises diverses	2341	768	4820
Don. de justice et d'enseignement	1228	774	348
Dépenses alimentaires	14730	9713	18448
Habillement, textile	8980	4014	14272
Mat. const., combat.	6470	4032	1494
Cuir, papier etc.	1806	926	1184
Draperies, p.les. chim.	4128	1809	1808
Instrument. app. divers	9780	2810	5782
Livres, objets d'art	1899	945	1859
Totaux	51056	29039	43055

18046 10744 20776

Il va sans dire qu'en temps de crise, cette participation féminine excite les esprits et entraîne à diverses propositions réactionnaires tendant à empêcher les femmes d'accomplir du travail rémunéré. L'article dont nous avons extrait les lignes ci-dessus n'y manque pas et conclut par ces mots: « Il y aura lieu d'envisager une réduction du nombre des femmes occupées dans le commerce, si la situation l'exige. » Et la rédaction du *Journal des commerçants* d'ajouter: « La réduction préconisée devra être commencée par la diminution du nombre des élèves féminins admis dans les écoles de commerce publiques et surtout dans les trop nombreuses écoles privées. Et puis, il faudra ouvrir à celles qu'on ne veut plus accepter dans le

A travers les Expositions

Tissage

Parmi les centaines de pièces que M^{lle} Baumgartner vient d'exposer au Musée Rath (Genève), durant ce mois d'avril, parmi ce choix considérable de tissages à la main en diverses matières: laine, coton, chanvre, soie, ce qui nous a frappé agréablement, c'est sa prédilection pour les assemblages de couleurs tranquilles, les effets sobres et tout en finesse: gris et jaune, mauve et bleu, gris-bleu-noir, ou encore des verts très doux. Ailleurs, certains coussins, sans être du tout criards, font comme de vives taches de lumière.

Tapis, tentures, nappages, coussins en grand nombre, charmantes écharpes, descentes de lit s'harmonisant avec un meuble moderne, ou même simplement des tissus au mètre, — quel plaisir pour les yeux, quelle tentation pour la bourse!

P.

l'exposition universelle de Chicago. Elle est actuellement en route pour cette ville où elle aura à diriger l'organisation de toute la participation autrichienne à l'exposition.

* * *

Jusqu'à maintenant, en Suède, les femmes fonctionnaires étaient exclues — pas en principe mais en fait — des plus hauts emplois de l'administration, la participation aux cours de perfectionnement qui y donnent accès étant réservée aux hommes. Le Ministre des transports vient de décréter qu'à l'avenir les femmes fonctionnaires des postes et télégraphes auront accès aux emplois supérieurs. Les cours de perfectionnement de tous les ministères leur seront également ouverts. La valeur et les capacités du candidat et non le sexe devront seules être prises en considération lors des nominations.

Une bourse d'études de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Celles de nos lectrices qui ont suivi avec intérêt le récit des meetings publics organisés par l'Alliance à Marseille le mois dernier, apprendront avec plaisir que le meeting sur la paix, dont une de nos collaboratrices a dit ici tout le succès, a rapporté un bénéfice financier, lequel, augmenté par un don généreux, a permis à la Commission de la Paix de l'Alliance d'offrir une bourse de 500 fr. français, à celle des élèves de l'Ecole primaire qui aura fait le meilleur compte rendu de ce meeting. Cette bourse permettra à la lauréate de venir suivre les cours de l'Ecole d'été de l'Association pour la S. d. N. à Genève, en août prochain.

Voilà une propagande intelligente à laquelle on ne peut qu'applaudir.

Le tout est de s'entendre!

Un confrencier terminait sa causerie antialcoolique par une vigoureuse excommunication de l'alcool. Un paysan se leva et appuya chaleureusement l'orateur: « On ne peut qu'être d'accord avec lui. Quand on a comme chez nous du bon vin et de la bonne eau-de-cerise, on n'a pas besoin de boire encore de l'alcool! »

commerce et dans les bureaux l'accès à d'autres professions. » Le *Journal des Commerçants* oublie malheureusement d'indiquer quelles sont ces professions! et c'est dommage, car cela eût certainement été intéressant!

Nous ne saurions mieux répondre à ces arguments qu'en citant ce que M^{lle} M. Gagg-Schwarz, Dr en sciences commerciales, disait dernièrement à Berne, dans une conférence sur le travail professionnel des femmes en Suisse, prouvant, par des statistiques, que la participation féminine totale dans le travail professionnel n'a pas augmenté pendant les 25 dernières années. En 1929, 320,000 femmes en chiffre rond travaillaient dans l'agriculture, c'est-à-dire environ le même nombre qu'en occupent ensemble le commerce, l'industrie et les métiers.

Si le nombre des « employées de commerce » a augmenté depuis 1905 de 440 % contre 97 % chez les hommes, il ne faut pas oublier que toutes les vendeuses sont comprises dans les « employées de commerce » et qu'elles y forment la très grosse majorité, tandis que les employées de bureau ne sont qu'une faible minorité. Environ 3500 femmes seulement travaillent dans des banques en Suisse, ce qui fait à peine le 1 % des femmes professionnellement occupées.

Une période de crise économique ne saurait servir de base à des discussions sur la nécessité du travail de la femme. Au début du siècle actuel et à la fin du précédent, la Suisse a essayé d'attirer de la main-d'œuvre étrangère en grande quantité. Il va sans dire qu'à ce moment-là on accueillait avec empressement les femmes qui cherchaient du travail. Du reste, à l'exception de quelques années de crise, pendant les trente dernières années, la demande de main-d'œuvre féminine a toujours été plus élevée que l'offre.

Et puis, on ne connaît pas assez l'importance que prend dans le budget familial le gain de la femme. Bien des mesures contre le travail professionnel de la femme et bien des discussions sur les salaires seraient évitées, si l'on savait exactement combien l'existence de la famille dépend souvent de ce gain supplémentaire.

Le travail de la femme est encore beaucoup trop nécessaire pour qu'elle puisse consentir à n'être qu'une « réserve » que l'on attire ou repousse selon les besoins du moment. Du reste, le travail professionnel de la femme est pour la Suisse une absolue nécessité. Notre pays ne manque pas seulement de matières premières, mais aussi de main-d'œuvre, et l'aide féminine est nécessaire à son développement industriel et commercial. Le seul moyen d'éviter que la Suisse ne soit envahie par la main-d'œuvre étrangère, c'est d'ouvrir largement à la femme suisse les portes de l'industrie et du commerce.

H. ZWahlen.

Les femmes députées au dernier Reichstag

Cette Chambre, élue le 5 mars, ayant été ajournée pour un temps indéfini, la place qu'y ont conquise les femmes n'a plus qu'un intérêt documentaire. Toutefois, on peut constater que, malgré un recul marqué sur les chiffres précédents, malgré les conditions désastreuses dans lesquelles ont eu lieu ces élections, et malgré enfin l'opposition hétéroclite à la participation féminine à la vie politique, 30 femmes, soit le 4,6 % du nombre total des députés, ont été élues. Voici comment elles se répartissent entre les différents groupes politiques:

Parti national allemand	53	2
Parti populaire bavarois	19	1
Centre	73	5
Parti social-démocrate	120	13
Parti communiste	81	9
« Nazis »	301	0
Totaux	647	30

La Conférence de Marseille de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes (Suite de la 1^{re} page.)

Quant à la coopération avec d'autres organisations féminines internationales, deux courants très opposés se marquèrent dans les débats à la Conférence. L'idée d'une fusion de l'Alliance avec une autre organisation, déjà rejetée au Congrès de Berlin en 1929, fut de nouveau vivement combattue; et quant à la coopération, deux points seulement furent retenus: la création d'un journal commun à deux ou à plusieurs de ces Associations, et l'organisation en commun de conférence sur des sujets déterminés. Mais tout ceci supposant, soit des études techniques, soit des pourparlers et des négociations de longue durée, la Conférence ne put entrer dans une discussion détaillée de ces propositions, et en remit l'examen à un sous-Comité de 5 membres, étant bien entendu que les propositions de ce Comité devraient être soumises aux Sociétés affiliées avant qu'il leur soit donné suite.

Et finalement, en conclusion concrète de ces discussions, souvent très chaudes, toujours intéressantes, et toujours inspirées d'une réelle volonté de faire vivre l'Alliance parce que son existence est nécessaire, la résolution suivante fut votée: qui résume bien toutes les décisions prises par la Conférence, et que nous venons de commenter par avance, pour en faire saisir toute l'importance à nos lecteurs:

La Conférence spéciale de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes,

tenu à Marseille, du 18 au 23 mars 1933 inclus, après avoir pris connaissance de l'opinion des Sociétés affiliées à l'Alliance, opinion exprimée tant par des réponses aux questionnaires que par des déclarations de délégués,

I. décide de maintenir au programme de l'Alliance, non seulement la question primordiale et essentielle du suffrage des femmes, mais encore celles

- a) de l'égalité morale,
- b) de l'égalité économique,
- c) de l'égalité civile entre hommes et femmes,
- d) de l'organisation de la paix, base de toute action féconde.

II. a) Enregistre avec joie et reconnaissance l'appui financier que les Sociétés représentées à Marseille se sont formellement engagées, par appel nominal, à lui donner pour mener à bien ce programme, et

b) charge le Comité (Board) de faire les démarches nécessaires pour obtenir des Sociétés non représentées à la Conférence un appui analogue, afin que toute la charge financière de l'Alliance ne repose pas sur quelques-unes seulement.

c) fait confiance au Board pour établir l'équilibre du budget annuel en conformité avec les ressources nouvellement promises, et pour ne se servir des réserves qu'en cas de nécessité urgente.

III. Charge le Board de nommer un sous-comité de cinq membres qui étudiera de près, pour rapporter à la prochaine réunion du Board, la possibilité de

a) créer un journal en commun avec d'autres organisations féminines internationales;

b) organiser en commun avec d'autres organisations féminines internationales des réunions et des conférences sur des sujets spéciaux.

Toute proposition formulée par ce sous-Comité sur l'un ou l'autre de ces points sera soumise au vote postal des Sociétés affiliées.

* * *

On le voit: cette Conférence de Marseille a marqué une étape importante dans la vie de notre Alliance. Nous nous en félicitons, et pour ses résultats immédiats et directs, et pour le très réel encouragement qu'elle nous a apporté à toutes à continuer notre œuvre. En dehors de la propagande féministe et pacifiste dans le Midi, dont il a été et est encore question ailleurs dans ce journal (et nous avons été tout spécialement frappée par l'accueil fait à la propagande en faveur de la paix, et par le large esprit de compréhension